

CONTRAT D'OBJECTIFS 2014 - 2018

entre

L'académie de Lyon
représentée par la rectrice de l'académie

et

L'établissement public local d'enseignement (EPL) : **LYCEE DES METIERS CAMILLE CLAUDEL**
représenté par **Mme GOUDJIL**

1 – Synthèse du diagnostic de l'établissement (repreant les éléments de synthèse du dossier d'aide à l'auto-évaluation)

Le lycée Claudel a été labellisé lycée des métiers en 2012 mais n'a pas fait son bilan annuel, ni engagé d'actions liées à ces engagements. D'autre part, le lycée est confronté à des problèmes de non poursuite d'étude en son sein, de décrochage et d'absentéisme qu'il doit résoudre. Le projet d'établissement et plus précisément son axe 1 présente les différents objectifs qu'il faut décliner en actions pour remédier à ces problèmes :

Axe 1 : réussir mon parcours professionnel

1.2 Eviter le décrochage scolaire et l'absentéisme

1.3 Surmonter mes difficultés

1.4 Personnaliser mon parcours

2 – OBJECTIFS

Objectif n°1 : Prévenir et traiter les ruptures de parcours notamment du fait de l'absentéisme en réduisant le taux d'absentéisme, en augmentant le taux d'accès de la 2nd au Bac et en diminuant le nombre de réorientation par un travail en amont.

Public concerné : Tout élève repéré décrocheur

Moyens mis en œuvre :

- Commission de suivi des élèves hebdomadaire

- Mise en place de commissions éducatives, de tutorat

- Rencontre des familles avec la vie scolaire, équipe pédagogique, équipe de direction

- Création d'un tableau de bord reprenant les indicateurs Qalep

- Travail en amont avec les COP, dans le cadre des mini stages, des portes ouvertes...

Les personnes en charge de cette action : la vie scolaire, les équipes pédagogiques, l'équipe de direction.

Déroulement de l'action : Tout au long de l'année, bilan mensuel

Moyens d'évaluation : Diminuer le taux d'absentéisme pour arriver à un taux de 5% en 2018

Objectif 2 : Favoriser les parcours ambitieux de réussite en valorisant le retour d'expérience (témoignages des anciens) pour mieux préparer la poursuite du parcours des élèves actuels.

Public concerné : Tout élève sortant du lycée avec ou sans diplôme

Moyens mis en œuvre :

- Création d'une base de données des élèves permettant de futurs contacts lors de leur sorties

- Création d'une rubrique « anciens élèves » sur le site du lycée (avec mise à disposition d'un questionnaire enquête confidentiel)

- mise en œuvre d'actions ponctuelles en cours d'année dans le but de fédérer nos élèves présents et nos anciens élèves (remise de diplômes.....)

Un groupe de travail sera constitué d'un membre de la vie scolaire et de professeurs de chaque section professionnelle.

Déroulement de l'action : Mise à jour de la base de données en fin d'année, relance des anciens élèves à N+1 et collecte des réponses du site afin d'en extraire des statistiques.

Moyens d'évaluation : Dans 3 ans = Connaissance de 75% du devenir des élèves sortants du LDM de N+1

Objectif 3 : Améliorer les conditions d'accueil et de vie des élèves en proposant des offres d'hébergement.

Public concerné : Tout élève et particulièrement les élèves en situation d'urgence

Moyens mis en œuvre :

- Intégrer dans le dossier d'inscription de ces élèves la demande d'hébergement

- Démarcher et négocier des offres d'hébergement, d'éventuels partenaires (conventions d'internat, le CROUS, le CISL, les logements intergénérationnels, auberges de jeunesse....)

- Créer une plaquette d'informations recensant toutes les possibilités offertes d'hébergement

Les personnes en charge de ce dossier : L'assistante sociale, le personnel de direction, la chef de travaux

Déroulement de l'action : Pendant la chaîne des inscriptions en juin, juillet et observation des résultats aux vacances de la Toussaint.

Moyens d'évaluation : Mesurer l'efficacité des solutions d'hébergement proposées par le lycée en évaluant le nombre de demandes, le nombre d'hébergés, le nombre d'hébergés grâce aux propositions du lycée.

3 – RÉSULTATS ATTENDUS

Description des indicateurs	valeur initiale	valeur intermédiaire	valeur attendue
1 : Taux d'absentéisme Taux d'accès 2 nd au Bac (Tx aca. 65%*) Taux France 2015 = 55%	12,8% 58% (VA -7)	4.7% 62%	5% en 2018 Tendre vers le Tx Aca.+V.A.
2 : Taux de réponse à l'enquête ADESI). (et non IVA Taux de poursuite* des élèves en B.T.S. (Tx aca. 36%*)	0 32,9 %	78.4% 32%	75% en 2018 40% en 2018
<i>Le nombre de candidats en B.T.S. est croissant mais les établissements d'accueil ne réservent pas les places prévues pour nos élèves (40%). Ainsi, la poursuite d'étude se fait dans d'autres secteurs du supérieur.</i>			
3 : Solutions d'hébergements	0	2	10

4 – PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Période de validité : **2014 à 2018**

5 – PRÉSENTATION EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de présentation : **le 24 JUIN 2014**

Avis du conseil d'administration :

* Le taux académique n'apparaît plus dans les statistiques mais uniquement le taux France

◆ Le calcul de la poursuite d'étude devrait être global toutes formations et niveaux confondus : Par exemple pour cette année =: Taux de poursuite Bac Pro = 50% et CAP = 50%

signature du chef d'établissement

signature de l'inspecteur d'académie -
directeur académique des services
de l'éducation nationale

signature de la rectrice

Légende :

■ Réalisé

■ En cours de réalisation

■ Observations